



15 mars 2018

## **Semaine valaisanne d'actions contre le racisme « Au travail ! - L'égalité des chances est payante »**

**(IVS).- « Au travail ! - L'égalité des chances est payante ». C'est l'appel lancé à l'occasion de la 9ème édition de la semaine valaisanne d'actions contre le racisme qui aura lieu du 15 au 25 mars 2018. Les organisateurs souhaitent sensibiliser aux discriminations raciales dans le monde du travail. Le canton, avec les délégués à l'intégration des villes et régions et leurs partenaires ont réalisé un guide pratique et proposent de nombreuses activités autour de la thématique.**

« Au travail ! - L'égalité des chances est payante ». C'est l'appel lancé à l'occasion de la 9ème édition de la semaine valaisanne d'actions contre le racisme qui aura lieu du 15 au 25 mars 2018. Cette semaine de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars. L'édition 2018 se concentrera sur le monde du travail afin de rendre attentif aux multiples facettes du racisme et des discriminations raciales dont nous pouvons tous être témoin, acteur ou victime.

Souvent invisible ou involontaire, la discrimination raciale est présente dans toutes les situations de la vie. Dans le monde du travail, elle peut avoir lieu lors de la formation, au cours d'une procédure d'embauche ou sur le lieu de travail. Se fondant sur des préjugés, des paroles ou des actes discriminants peuvent se produire entre employeur et employé, entre employés ou encore entre employé et client. Le canton, par ses Services de la population et des migrations (SPM), de l'industrie, du commerce et du travail (SICT) et de la protection des travailleurs et des relations du travail (SPT), les villes et régions, par leurs délégué-e-s à l'intégration, en collaboration avec la Croix-Rouge Valais et la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM), ont décidé de créer un guide de bonnes pratiques de prévention, présentant des pistes de solutions, des informations utiles et des exemples de mesures mises en place par des entreprises valaisannes. Ce guide est disponible sur le site de l'Etat du Valais.

Ce guide de bonnes pratiques souhaite donner une impulsion positive pour promouvoir l'égalité des chances en permettant à chacun d'exercer son travail dans un climat sain et sûr, facteur-clé de la cohésion sociale mais aussi garant de performance économique. Cette action s'aligne sur les engagements de la Commission fédérale de lutte contre le racisme.



Durant cette semaine d'actions, diverses activités seront organisées par les délégué-e-s locaux et régionaux à l'intégration à travers tout le canton. Des projections de films, des activités culturelles et sportives, des tables rondes, des ateliers ou des activités avec les écoles ont pour objectif de sensibiliser à l'égalité des chances et d'inviter à la réflexion autour des discriminations.

Le programme de la semaine valaisanne d'actions contre le racisme est disponible sous [www.vs.ch/integration](http://www.vs.ch/integration)

**Personnes de contact :**

- **Frédéric Favre, Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) – 027 606 50 05**
- **Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny – 078 689 08 98**
- **Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme – 079 507 38 00**
- **Jacques de Lavallaz, chef du Service de la population et des migrations (SPM) - 027 606 55 55**